

# « EUROPE-INBO 2018 »

## 16th INTERNATIONAL CONFERENCE FOR THE IMPLEMENTATION OF THE EUROPEAN WATER DIRECTIVES

### Presentation of the “Declaration of Seville”

SEVILLA (SPAIN)  
17-20 OCTOBER 2018



- **Table ronde n°1 : Prévention de la sécheresse : planification de l'adaptation au niveau du bassin, réutilisation et dessalement**
  - **Nécessité d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion de bassin**
    - Programmes de mesures du 3è cycle DCE
      - Mais aussi Directive Inondations, PAC
    - Plans de gestion de crise (sécheresses, inondations)
    - Améliorer la connaissance et la surveillance
    - Réduire l'utilisation de la ressource
  - **Y compris pour les bassins transfrontaliers et pour les bassins européens ultramarins**

- **Table ronde n°2 : Efficacité et bénéfices multiples : l'intérêt de combiner les infrastructures hydrauliques et les solutions fondées sur la nature face aux enjeux du changement climatique**
  - **Nécessité d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion de bassin**
    - Programmes de mesures du 3<sup>e</sup> cycle DCE
      - Mais aussi Directive Inondations, PAC
    - Plans de gestion de crise (sécheresses, inondations)
    - Améliorer la connaissance et la surveillance
    - Réduire l'utilisation de la ressource
  - **Y compris pour les bassins transfrontaliers et pour les bassins européens ultramarins**

## • **Table ronde n°3 : Coopération internationale : jumelages et échanges entre pairs, zone de voisinage, eaux transfrontalières**

- *« La coopération internationale pour le développement de la GIRE et l'amélioration de la gouvernance de l'eau dans les bassins est un facteur de progrès. »*

### • **Recommandations**

- Soutenir les commissions fluviales internationales
- Favoriser les échanges de données via des protocoles
- Redévelopper les jumelages entre pays et bassins
- Mobiliser davantage les fonds européens pour des projets de coopération

- **Table ronde n°4 : Révision de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) : améliorer la coordination avec d'autres directives européennes (DCS Milieu Marin, Directives Inondation, Energies renouvelables...).**
  - *« La détérioration des masses d'eau est enrayée partout en Europe... néanmoins le bon état des masses d'eau requis par la Directive ne sera pas atteint en 2027 »*
    - Besoin d'une révision réaliste !
  - Nombreuses recommandations techniques, notamment :
    - Système « one out all out » à revoir
    - Nouveaux polluants à prendre en compte
    - Ecosystèmes tropicaux spécifiques à prendre en compte
    - Implication des acteurs de terrain
  - Recommandations en faveur d'une coordination accrue entre DCE, directives Nitrates, ERU, Emissions Industrielles, Inondations

## • **Conclusions de l'atelier sur "les espèces exotiques envahissantes : solutions de prévention et de gestion"**

- Les systèmes de suivi de la DCE recueillent des données intéressantes pour la surveillance des espèce exotiques envahissantes.
- Une meilleure intégration pourra utilement être recherchée entre les mesures de gestion DCE et le contrôle des espèces exotiques envahissantes.